

# Daniel prépare ses cours à l'avance. Pour sa santé aussi c'est zéro impro.

**MGEN Santé Prévoyance**

Couverture santé, prévoyance, assistance

On s'engage mutuellement

mgen<sup>\*</sup>

GRUPE **vyv**



Comme plus de 4 millions de personnes, Daniel a choisi MGEN pour être bien protégé. Et ce n'est pas un hasard.

**MGEN Santé Prévoyance, c'est la protection complète spécialement conçue pour la vie perso et pro des acteurs de l'éducation.**

## Santé

Médecine, pharmacie, dentaire, optique, hospitalisation...

**On vous rembourse bien, de la tête aux pieds.**

**4 niveaux de protection santé adaptés à vos besoins**

**MGEN Initiale** : la couverture des soins essentiels

**MGEN Équilibre** : idéale pour les dépassements d'honoraires

**MGEN Référence** : renforcée sur le dentaire et l'optique

**MGEN Intégrale** : le remboursement optimal sur tous les soins

**Accès à un large réseau de soins partout en France pour maîtriser vos frais de santé :**

- **Réseau Kalixia** pour bénéficier d'avantages tarifaires sur vos lunettes, lentilles, audioprothèses ou l'ostéopathie.
- **Hôpitaux conventionnés** pour un reste à charge minimum et sans avance de frais.
- **Centres dentaires mutualistes** pour bénéficier de tarifs maîtrisés sur tous vos soins.

 **Paniers « 100 % santé »**

Intégrés à tous les contrats MGEN, ils vous assurent un reste à charge zéro sur une sélection de soins et d'équipements de qualité en optique, dentaire et audiologie. Pensez-y !



## Prévoyance

Arrêt de travail ? Accident ? Invalidité ? Décès ?...

**On maintient vos revenus et on met votre famille à l'abri en cas de coup dur.**

**2 niveaux de garantie Prévoyance pour préserver votre niveau de vie**  
(Allocations journalières, complément de revenus, aides financières, capital...)

Maintien de **77 % du brut** en cas d'incapacité de travail<sup>(1)(2)</sup>

**PRÉVOYANCE Actif / MGEN Initiale**

**PRÉVOYANCE Actif Renforcée**

Maintien de **85 % du brut** en cas d'incapacité de travail<sup>(1)(3)</sup>

(1) Sous déduction des ressources.

(2) Seules les primes et indemnités maintenues à 50 % en arrêt de travail sont prises en compte dans le salaire de référence.

(3) Toutes les primes et indemnités sont prises en compte dans le salaire de référence.



## Assistance et services

Prévention, téléconsultation, assistance... **On en fait plus pour votre santé.**

### Maiia

Vos consultations en cabinet ou en visio intégralement prises en charge par MGEN :  
**24h/24 et 7j/7** : médecine générale, dentaire, ophtalmologie...

### Vivoptim

**Le programme personnalisé et sur-mesure** pour vivre mieux et plus longtemps en prenant votre santé en main.

### Deuxième avis

**Le service e-santé pour obtenir un second avis médical.**

Service en ligne confidentiel et sécurisé en cas de problème de santé complexe.

### MGEN Assistance

**En cas d'hospitalisation<sup>(4)</sup> ou d'imprévu de santé**, MGEN Assistance est à vos côtés pour vous aider à faire face (aide à domicile, garde d'enfants, transport...).



## Soutiens pro

Outils pédagogiques, aides, coaching... **On en fait plus pour votre métier.**

### Mutation

#### **Vous êtes muté ?**

MGEN prend en charge le nettoyage du logement que vous quittez et aide à la recherche d'emploi du conjoint.

#### **Besoin d'un coup de pouce pour vous installer ?**

Le Prêt Installation MGEN peut vous être accordé : 3 000 € sans intérêts et sans frais.

### Vocal'iz

Une solution pour protéger l'outil n° 1 de l'enseignant : sa voix. Cette application innovante aide à prévenir les troubles de la voix et à améliorer sensiblement vos performances (check-up vocal coaching personnalisé).

### Adosen

Des outils pédagogiques agréés par le Ministère de l'Éducation nationale, pour vous accompagner sur le terrain et mettre en œuvre vos projets santé et de société en classe.

(4) Toute hospitalisation de plus de 24 heures ou tout séjour en maternité de plus de 4 jours, toute immobilisation de plus de 2 jours suite à une hospitalisation en ambulatoire, toute immobilisation imprévue de plus de 5 jours ou prévue de plus de 10 jours.

## Groupe MGEN

Fondée en 1946, MGEN est aujourd'hui la première mutuelle des agents du service public. Son positionnement unique en France lui permet de gérer l'assurance maladie et la complémentaire santé et prévoyance de plus de 4,2 millions de personnes, bénéficiaires d'un contrat individuel ou collectif.

Au-delà d'être un guichet unique pour le remboursement des soins, MGEN accompagne globalement ses adhérents : de la prévention des risques pour leur santé physique et mentale, à leur prise en charge en établissement de santé. Ouverts à tous, les 38 établissements de santé MGEN s'ajoutent aux 2600 services de soins et d'accompagnement mutualistes que MGEN finance partout en France.

Avec ses 10 000 collaborateurs et 3500 militants, présents dans tous les départements français, le collectif mutualiste MGEN agit au plus près des adhérents, à chaque moment de leur vie, avec des offres personnalisées et des services innovants. Expert des enjeux spécifiques de santé et de QVCT des agents, MGEN accompagne également les employeurs pour le bien-être des personnels et contribue ainsi à la performance globale et à l'attractivité du service public.

Par son histoire et son modèle non lucratif, MGEN est un acteur reconnu pour son engagement dans les grands enjeux sociétaux, de l'accès à l'IVG hier à celui d'une fin de vie digne aujourd'hui. Depuis 2017, MGEN est aussi membre fondateur du Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

MGEN. Première mutuelle des agents du service public



Pour prendre rendez-vous en agence :  
<https://www.mgen.fr/contact/>



Réalisez un devis en ligne  
sur votre Espace personnel sur [mgen.fr](https://www.mgen.fr)

MGEN, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité. - MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centres de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la mutualité. Sise 3, square Max Hymans - 75748 Paris cedex 15.

Ressources Mutuelles Assistance - Union d'assistance soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, dont le siège social est situé 46, rue du Moulin - CS 32427 - 44124 Vertou Cedex. Immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 444 269 682. Numéro LEI 969500YZ86NRBOATRB28.

Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle. Les conditions de garanties figurent aux Statuts et Règlements mutualistes MGEN.

03163 - Janvier 2024 - © GettyImages - Réf. : DÉPLIANT\_MSP\_0124

